



- > **Commission**
- > **Administrative**
- > **Paritaire**

**Salaires - santé au travail et conditions de travail - protection sociale - service public**

Du 27 novembre au 4 décembre 2014, nous élirons nos représentants aux CT

# Le vote CGT Votre meilleur atout !

Le 4 décembre 2014, vous élirez vos représentants à la commission administrative paritaire (CAP) de votre catégorie. En CAP sont abordées les questions liées à la carrière : avancement de grade, évaluation, les questions de titularisation, discipline, mutations, recours...

Le résultat de ce scrutin déterminera votre pouvoir d'intervention dans les décisions qui vous concernent.

Comme vous, la CGT et ses élus ont à cœur de faire respecter les droits existants, mais aussi de gagner de nouvelles garanties collectives.

Les élus CGT sont à vos côtés pour défendre les intérêts individuels de chaque agent, les garanties collectives. Ils sont à l'écoute de vos aspirations afin d'élaborer avec vous des revendications à la hauteur des besoins.

**Au plan national, lors des dernières élections professionnelles, les fonctionnaires ont confirmé la CGT comme première organisation dans la Fonction publique. C'est une force syndicale au service de toutes les catégories.**

**Voter CGT** c'est se donner les moyens de défendre les droits et les intérêts de tous les agents, de gagner sur nos revendications, de mieux intervenir dans les choix pour un meilleur service public.



**27 novembre - 4 décembre**

**Des candidats CGT  
dans la catégorie A**

en choisissant les élus CGT, vous vous donnez  
davantage de force pour porter et gagner  
sur nos revendications pour :

- Augmenter le nombre de cadres publics à la CDC pour rééquilibrer la proportion public/privé ;
- Redonner priorité aux cadres publics vis à vis de leur souhait de mobilité en privilégiant leur formation ;
- Mettre en place un accompagnement spécifique du parcours professionnel ;
- Augmentation de la part fixe des primes par une diminution de la part variable ;
- Acter des promotions au tour extérieur d'administrateur civil, inspection des finances, ... et augmenter celles de CSAF ;
- Plus de promotions au grade d'attaché principal par examen professionnel et au choix ;
- Passage automatique au grade de principal pour les attachés ayant 4 ans d'ancienneté dans le 12<sup>ème</sup> échelon ;
- Mettre fin au dévoiement du passage au nouveau grade d'attaché principal hors classe : automaticité ;

**la CGT s'engage à défendre  
ces points lors de la prochaine  
négociation de l'accord cadre.**

**Un seul tour - Chaque voix comptera  
du 27 novembre au 4 décembre 2014**

**PAR VOTE ÉLECTRONIQUE**

**Votez pour eux,**

**Votez pour vous.**

**Le vote CGT  
Votre meilleur atout !**



Claire LOPEZ



Jean-Philippe GASPARTO



Françoise DAGORN



Olivier HUYNH-QUAN-MINH



Philippe GONDELLE



Jean-Frédéric MANZONI



Isabelle CAMBRONNE

